

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2006-139 du 21/12/2006 relatif au stationnement des véhicules de transport en commun des voyageurs

(Journal de Monaco du 29 décembre 2006).

(Abrogé à compter du 1er janvier 2008 par l'arrêté municipal n° 2007-2360 du 24 septembre 2007).